

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 103 (1962), p. 1-17

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1962__103__1_0

© Société de statistique de Paris, 1962, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N° 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1962

SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 20 décembre 1961	2
II. — Procès-verbal de la séance du 17 janvier 1962	4
III. — Procès-verbal de la séance du 21 février 1962	9
IV. — Rapports du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives	11
V. — Mathématique déterminante et mathématique de l'aléatoire, communication par M. le Dr Pierre VENDRYES	17
VI. — Résultats d'une enquête socio-économique sur les niveaux de vie et sur quelques aspects des conditions d'existence de 2 000 foyers vivant en H. L. M., communication par M. Pierre VINOT	39
VII. — Le quatrième plan d'expansion et de modernisation de la France, communication par M. Jean FOURASTIÉ	64
VIII. — Bibliographie : Revue internationale des sciences de gestion et d'administration des entreprises, par M. Charles PENGLAOU	73
La Volpe (Giulio). — Sistema di contabilità nazionale, par M. ROSENFELD	74
Nations Unies : A short manual on Sampling, par M. P. THIONET	74
Raynaud (P. L.), Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences politiques et Économiques de Strasbourg : Cours d'Économie politique destiné au perfectionnement des affaires, par M. Charles PENGLAOU	76
Le coût de la Sécurité sociale, par M. F. NETTER	76
Marczewski (Jean) : Y a-t-il eu un « take off » en France? par M. Charles PENGLAOU	77
IX. — Liste des publications reçues du 1 ^{er} janvier 1962 au 31 mars 1962	78
X. — Liste des principaux articles parus dans les Publications de l'I. N. S. E. E. du 1 ^{er} juillet 1961 au 31 mars 1962	80

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1961

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDGAR BATICLE, ANCIEN PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Edgar BATICLE, ancien Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 1961 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Georges BERNARD, Charles BICKING, Georges BONNIS, Georges BOREL, Paul BRUNIER, Pierre DELPIERRE, Pierre GARNIER, Albert GREVOUL, Léonce GUIZARD, Félix KRIEN, Pierre LABOISSIÈRE, Valentin LEMOINE, Alfred LIU, Louis MAIGRET, Manéa MANESCU, Maurice MOINE, Jean NATAF, Jean PETITEVILLE, Jules PIQUET, Jean POLY, Maurice RENARD, Lucien RIOCREUX, Jean SIGAUT, Raymond TOUBER, Pierre TRELUT, Albert VEYRENC, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

- M. AFFOUARD Maurice, conseil financier, 22, rue du Quatre-Septembre, Paris (II^e), présenté par MM. Cauboue et Depoid;
- M. AMIC André, docteur en droit, expert-comptable diplômé de l'État, H. E. C., expert près la Cour d'Appel de Paris 9, rue Pasquier, Paris (VIII^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid;
- M. ARCHAVLIS Emmanuel, expert-comptable breveté par l'État, 3, rue Joseph-Granier, Paris (VII^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid;
- M. BONNICHON Georges, expert-comptable, expert au Tribunal Administratif de Paris, commissaire aux comptes, 18, avenue de l'Opéra, Paris (I^{er}), présenté par MM. Penglaou et Depoid;
- M. BOURREL Vincent, procureur général près la Cour des Comptes, 13, rue Cambon, Paris (I^{er}), présenté par MM. Penglaou et Depoid;
- M. CHASTELAND Jean-Claude, chargé de mission à l'I. N. E. D. maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques, chargé de travaux pratiques à la Faculté de Droit, 21, Parc Bérengère, Saint-Cloud (Seine-et-Oise), présenté par MM. Ledermann et Paul Vincent;
- M. CLEPER André, ophtalmologiste, président de l'Association Nationale des Médecins Assermentés, 7, place Saint-Augustin, Paris (VIII^e), présenté par MM. Baticle et Depoid;
- M. EPSTEIN Benjamin, conseiller et professeur, 768, Garland Drive, Palo Alto, Californie (U. S. A.), présenté par MM. Closon et Depoid;
- M. GRUSON Claude, directeur général de l'I. N. S. E. E., 29, quai Branly, Paris (VII^e), présenté par MM. Depoid et Chollet;
- M. LAURENT Georges, ingénieur conseil E. C. P., conseil juridique, 117, rue de la Convention, Paris (XV^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid;
- M. LEBÈGUE Lucien, professeur H. E. C., expert-comptable, 108, boulevard Berthier, Paris (XVII^e), présenté par MM. Penglaou et Dalsace.
- M. LESAVRE Jean, ancien élève de l'École Polytechnique, 52, boulevard de la Villette, Paris (XIX^e), présenté par MM. Vessereau et Depoid;
- M. MONTET Henri, président du Conseil National de la Comptabilité, 49, rue Jeanne-d'Arc, Saint-Mandé (Seine), présenté par MM. Penglaou et Depoid;

— M. SCHOENLAUB Pierre, chargé de mission au Commissariat Général du Plan, 4, passage de la Visitation, Paris (VII^e), présenté par MM. Depoid et Penglaou.

— M. THIBAUT Gaston, expert-comptable, professeur d'Enseignement Commercial, 62, rue Saint-Placide, Paris (VI^e), présenté par MM. Penglaou et Dalsace.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. Grisafulli et Delaporte de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général fait savoir que le Président PENGLAOU vient de signaler qu'au cours de la Séance Solennelle du 2 décembre 1961 de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, M. Émile MIREAUX, Secrétaire Perpétuel, a présenté une communication sur la vie et l'œuvre de notre ancien Président d'Honneur VILLERMÉ.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, l'ouvrage suivant :

— *Recherche sur la fécondité biologique*, par notre Collègue Paul VINCENT.

COMMUNICATION DE M. BAZIN : « RECHERCHE D'UN CRITÈRE DE CHOIX DANS UN PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE POUR CONTRÔLE DE FABRICATION ».

Le Président donne la parole à M. BAZIN pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prend part M. M. DUMAS.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	264
Suffrages exprimés	264
Majorité absolue	133'

Ont obtenu :

M. Pierre VENDRYÈS, comme Président pour 1962	261 voix
M. Jean FOURASTIÉ, comme Vice-Président pour 1962-1963-1964	256 voix
M. Eugène MORICE, comme Membre du Conseil pour 1962-1963-1964	263 voix
M. Georges MORLAT, comme Membre du Conseil pour 1962-1963-1964	263 voix

En conséquence, le Conseil de la Société est composé comme suit pour l'année 1962 :

- Président* : M. Pierre VENDRYÈS.
- Vice-Présidents* : MM. Pierre DELAPORTE, Jacques DUMONTIER et Jean FOURASTIÉ.
- Secrétaire Général* : M. Pierre DEPOID.
- Trésorier-Archiviste* : M. Daniel GENSBITTEL.
- Membres du Conseil* : MM. Robert GIBRAT, Sully LEDERMANN, Daniel DUGUÉ, Jacques DESABIE, Eugène MORICE, Georges MORLAT.

La séance est levée à 19 h.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1962

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LOUIS CLOSON, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h 30 dans les salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Louis CLOSON, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHERS COLLÈGUES,

La coutume de notre Société veut que le Président sortant, en prenant congé, fasse le bilan de l'activité de la Société au cours de l'année qui se termine et par la même occasion prononce son propre éloge. Je ne manquerai pas de saisir l'occasion qui m'est donnée.

J'ai eu le grand mérite de conduire notre Société au-delà de sa centième année, d'organiser de brillantes fêtes pour le centenaire et d'avoir choisi un beau temps pour ces circonstances. Si nous regardons les choses de plus près, je suis amené à constater que si la Société vient de dépasser son premier centenaire, cela est dû seulement à l'action des cent Présidents qui m'ont précédé, fortement secondés par leurs Secrétaires Généraux.

Le Centenaire a été marqué brillamment. Mais vous savez que toutes les choses avaient été organisées depuis longtemps par notre Secrétaire Général, M. Depoid, auquel, une fois de plus, la présidence doit rendre hommage. Vous savez comment fonctionne notre Société. Le Secrétaire Général en est le pivot, les Présidents en sont les ornements pour autant qu'ils possèdent cette qualité. Au demeurant, je revendiquerai de toutes ces actions d'avoir su choisir un beau temps.

L'année 1961 a été marquée comme les autres par d'excellentes communications faites par mes Collègues et suivies avec intérêt :

- Le dollar et l'évolution monétaire de l'Europe occidentale, par M. Charles PENGLAOU;
 - Les théories économiques du prix de revient et leur portée pratique dans la gestion des entreprises, par M. Louis PERRIDON;
 - Flux financiers, par M. Félix ROSENFELD;
 - Résultats d'une enquête socio-économique sur les niveaux de vie et sur quelques aspects des conditions d'existence de 2 000 foyers vivant en H. L. M., par M. Pierre VINOT;
 - Étude statistique comparée des résultats des référendums de 1958 et 1961, par M. Gabriel VANGREVELINGHE;
 - Étude statistique des résultats d'agences de Compagnies d'Assurances, par M. Marcel BRICHLER;
 - Sur les facteurs sociaux de la réussite, par M. A. GIRARD;
 - Mathématique déterminante et mathématique aléatoire, par M. Pierre VENDRYÈS;
 - Recherche d'un critère de choix dans un plan d'échantillonnage pour contrôle de fabrication, par M. BAZIN.
- En outre, trois communications ont été présentées à la séance extraordinaire du centenaire :
- La statistique, instrument de la connaissance, par M. J. RUEFF;
 - Du rôle de la statistique dans l'élaboration des concepts, par M. R. ROY;
 - Variations dans le temps d'une population présentant plusieurs caractères, par M. A. SAUVY.

Les résultats financiers sont bons.

Grâce au dévouement du Président Penglaou, la Société de Statistique de Paris a vu, au cours de l'année 1961, augmenter sensiblement le nombre des experts comptables parmi ses membres. J'ai tout lieu de penser que la nouvelle présidence nous vaudra un concours important de médecins. J'imagine aussi que les efforts de tous permettront d'accueillir parmi nous un plus grand nombre d'économistes.

Notre Secrétaire Général, M. Depoid, réalise déjà une longue ancienneté dans ses fonctions puisqu'il les exerce pour la satisfaction de tous depuis vingt ans. À cette occasion, et pour marquer

d'un petit souvenir la grande reconnaissance que nous lui devons, nos Collègues de la Société de Statistique de Paris ont décidé de lui offrir l'ouvrage statistique que je suis heureux de lui remettre en votre nom. Ce volume, relié de belle manière, traite de la statistique des voies navigables : c'est l'Annuaire du Commerce maritime 1834.

Une dernière tâche me reste à accomplir avant de prendre congé de vous : celle de vous présenter, si besoin est, mon successeur à la présidence, le Docteur Vendryès. Notre nouveau Président est un homme qui a su organiser sa vie. Cette réussite est tellement rare qu'elle mérite quelque attention.

Alors qu'il était interne des hôpitaux de Paris et pouvait, comme tant d'autres de ses collègues, prétendre à une brillante carrière auprès de la clientèle parisienne, le Docteur Vendryès a décidé, touché par la grâce, de se consacrer à la recherche. Il a su trouver cette autonomie dont il parlera plus tard et d'une autre manière dans ses ouvrages, en choisissant d'être médecin dans une ville d'eau, de travailler intensément pendant que les autres se reposent et, la saison terminée, de se consacrer à ce que d'autres appelleraient les loisirs, à la recherche. Au total, fort mauvais calcul qui le fait travailler deux fois plus que les autres.

Vous connaissez la longue liste de ses travaux. Depuis un premier ouvrage « Vie et probabilité » jusqu'à un livre de « La probabilité en histoire », à partir de 1942 il ne se passe pratiquement pas d'année où le Docteur Vendryès n'apporte, par ses articles et ses recherches, une contribution à la science. Il a ajouté, depuis, à ses activités, celle d'être assistant à la chaire de neurophysiologie à la Sorbonne. Ses études touchant l'autonomie l'ont conduit à s'intéresser à la probabilité et par la probabilité il est venu à la statistique.

Le médecin, le savant qui prend ce soir la présidence de notre Société est un homme complet, il va diriger nos travaux avec cette grande assurance qui repose une longue réflexion. Je pense que durant mon année de Présidence, mon mérite le plus grand aura été d'avoir eu l'honneur de vous présenter le Docteur Vendryès.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1962 ET DU BUREAU.

DISCOURS DE M. PIERRE VENDRYÈS.

J'ai bien des raisons d'être ému au moment de prendre la Présidence de notre Société.

D'abord, je suis médecin. Vous pouvez être certains que j'ai été très touché par la demande qui m'a été adressée il y a déjà sept ans par notre Secrétaire Général, au nom de la Société, d'accéder un jour à sa Présidence. Mais vous imaginez que, dans une Société qui, comme je le rappellerai tout à l'heure, compte si peu de médecins, j'ai quelque raison d'être un peu dépaysé.

Ensuite, je deviens Président d'un organisme qui vient de fêter son centenaire. Ce siècle, qui me contemple du haut de sa pyramide, a de quoi m'effrayer. Cela invite à un retour, non sur soi-même, mais sur trois ou quatre générations passées. Présider un être centenaire, cela fait un peu l'effet d'avoir à devenir son propre arrière-grand-père. Ce n'est pas une opération facile.

Et enfin, je succède à M. Closon. Vous le connaissez beaucoup mieux que moi. Vous savez de quelle autorité et de quelle efficacité il a fait preuve dans les différents postes très importants qu'il a successivement eu à occuper. En particulier, pour rester dans le cadre *statistique*, vous savez quelle impulsion il a donné à l'Institut National de Statistique et des Études économiques, qui est, pour beaucoup, son enfant. Quant à moi, pour rester dans le cadre de notre Société j'ai pu apprécier à la fois l'autorité et l'affabilité avec lesquelles il a présidé nos séances. La succession est difficile à prendre.

Heureusement, je ne me sens pas seul. J'ai devant moi les Présidents qui m'ont précédé. J'ai près de moi les Vice-Présidents, MM. Delaporte, Dumontier et Fourastié et les membres du Conseil. J'ai tout près de moi un Trésorier averti, M. Gensbittel, capable d'assurer une fonction qui est entièrement hors de ma compétence. Pour me convaincre de mon incapacité en comptabilité, je n'ai qu'à penser aux problèmes insolubles que me pose, annuellement, ma déclaration d'impôts. J'ai, enfin, tout près de moi aussi, notre si dévoué Secrétaire Général, M. Depoid, et notre Secrétaire Général adjoint, M. Brichler.

Je tiens à vous dire, cher Monsieur Depoid, que, si la Présidence de notre Société est aujourd'hui bicéphale, la deuxième tête ne peut que répéter ce que la première a déjà exprimé pour fêter votre vingtième anniversaire de Secrétariat Général.

Je voudrais même ajouter quelques mots à ce que M. Closon vous a dit. Le Conseil de notre Société s'est réuni au mois de novembre dernier, mais, contrairement à l'usage, en l'absence parfaitement voulue de son Secrétaire Général, et pour cause. Certains des membres du Conseil n'avaient pu assister à cette réunion. Ils nous l'on fait savoir en nous écrivant. Or, l'un d'eux, M. Penglaou je crois, a écrit qu'il s'associait à toutes les mesures qui seraient décidées pour fêter M. Depoid, ajoutant qu'il participerait à ces mesures, quel qu'en soit le montant. Il y a ici beaucoup de spécia-

listes en comptabilité. Je ne sais s'il leur arrive souvent de pouvoir ainsi utiliser des crédits illimités. Vraiment le cœur y était.

Une autre preuve de cette manifestation du cœur est dans le texte même qui devait être joint au volume qui vient d'être remis à M. Depoid au nom de notre Société. Que notre Société exprime sa reconnaissance à M. Depoid, cela est très bien, mais cela n'a rien de surprenant après tout ce que son Secrétaire Général a fait pour elle. Mais je trouve beaucoup mieux que notre Société exprime aussi de l'amitié à M. Depoid. Cela est plus rare et mérite d'être souligné. Quand M. Chevry et M. Brichler ont proposé au Conseil cette phrase, qui associe l'amitié à la reconnaissance, le texte fut adopté à l'unanimité.

Je suis heureux que le premier geste que j'aie à faire en tant que Président consiste à fêter notre Secrétaire Général.

Maintenant, j'ai à discuter devant vous d'un problème sérieux. Je vais, en effet, me soumettre à une tradition. Depuis plusieurs années, tous les Présidents de notre Société, au moment de leur accession au pouvoir, ont soulevé la question très importante du recrutement de nouveaux membres. Or, parce que je suis médecin, j'ai à poser cette question en des termes assez particuliers.

En effet, lorsque j'assiste aux séances de la Société, j'entends parler de statistique. Mais, lorsque j'assiste à des réunions médicales j'entends parler aussi, et de plus en plus souvent, de statistique. Comment se fait-il alors que l'on compte, parmi plus de 900 membres de la Société, seulement 20 médecins?

Je voudrais, sur un petit exemple, pris parmi beaucoup d'autres, montrer l'importance que la Statistique joue en médecine. Au niveau du rectum, la médecine découvre assez souvent, de petites tumeurs, nommées polypes. Le plus souvent, ces polypes sont des tumeurs bénignes. Mais, il existe aussi au niveau du rectum, des tumeurs malignes, les cancers. Le problème se pose ainsi : ces tumeurs bénignes, les polypes, peuvent-elles se transformer en cancers et devenir malignes? Cette dégénérescence était plus ou moins tacitement admise; et l'on admettait que tout polype peut représenter un état précancéreux.

Ce problème a été soumis, dans le service parisien du D^r Lambling, à une étude statistique. La conclusion de cette étude n'est pas celle que l'on admettait. Il semble que, dès le début de leur évolution, les polypes peuvent être classés en deux catégories, les bénins, et qui resteront bénins, et les malins d'emblée. Seule la Statistique pouvait donner ce renseignement, dont vous devinez l'importance pratique.

Bien d'autres preuves pourraient être données de l'importance que prend la Statistique en Médecine. Les médecins de la nouvelle génération en sont de plus en plus persuadés.

La conclusion est que si nous désirons procéder à une extension de notre Société, nous avons un champ d'action tout trouvé. Encore faut-il l'exploiter.

Ayant réfléchi à cette question, je crois que le meilleur moyen de gagner ce terrain qui s'offre à nous, c'est d'inviter des médecins à venir nous parler de médecine, sous son aspect statistique bien sûr. Pour ne pas me présenter les mains vides, j'ai fait une première tentative, dans le cas où vous l'approuveriez. J'ai demandé au D^r Lambling, chef de service dans l'un des hôpitaux de Paris, s'il accepterait de venir nous parler, sur un sujet bien précis, de l'emploi de la statistique en médecine. La réponse n'a pas été celle que j'attendais. Au lieu d'une réponse de principe et éventuelle, j'ai reçu une acceptation enthousiaste. Le D^r Lambling m'a proposé de venir avec ses collaborateurs exposer un problème qu'ils travaillent actuellement, mais à la condition que cet exposé soit suivi d'une discussion au cours de laquelle les membres de notre Société apporteraient leurs suggestions et leur aide technique. Voilà donc qui engage notre Société. Si elle accepte le projet que je lui soumetts, il faut qu'elle s'engage à participer activement à sa réalisation. Voici comment.

Si cette réunion doit avoir lieu, ce ne peut être qu'en novembre prochain, le D^r Lambling m'ayant prévenu qu'il ne pouvait avoir achevé avant cette date son travail. Il faudrait, d'abord, que notre Société fasse un petit effort financier. M. Gensbittel trouvera certainement que cet effort est très inférieur à nos possibilités. Il s'agira d'annoncer, dans les *Journaux médicaux*, au début d'octobre, avec rappel au début de novembre, cette séance de notre Société. Dans cette annonce, la Société doit inviter tous les médecins qui seraient intéressés par un tel sujet. Et la Société devrait faire diffuser cette annonce dans les divers centres d'enseignement universitaires et hospitaliers.

Deuxième point, il sera nécessaire que, le jour de la séance, les membres de notre Société fassent un grand effort. Il faudrait que le nombre des assistants soit très élevé. Et que les statisticiens présents prennent un contact le plus direct possible avec les médecins. Il faut rompre la glace entre médecins et statisticiens.

Et alors, nous assisterons au troisième point. Sur les listes de M. Depoid, nous verrons de nombreux noms s'ajouter. Et, sur celles de M. Gensbittel, de nombreuses cotisations nouvelles. Il sera vrai alors que nous aurons procédé à l'extension de notre Société.

Avant cette date, d'autres projets partiels pourront être réalisés. Vous savez que la Statistique joue un grand rôle dans les recherches sur l'efficacité et la toxicité des nouveaux médicaments.

Je rappelle le dernier livre de M. Schwartz et de ses collaborateurs sur ce sujet. Nous pourrions demander à un Professeur de Pharmacologie de venir nous faire une conférence sur ce sujet. Cela aurait en plus l'intérêt, une fois cette conférence publiée dans notre Journal, de montrer aux médecins qui viendront à notre séance de novembre, que notre Société accueille avec plaisir et intérêt des travaux médicaux.

Voilà le problème important que je voulais soulever devant notre Société au moment où j'en prends la Présidence.

REMERCIEMENTS DE M. PIERRE DEPOID

M. DEPOID remercie en ces termes le Président sortant et le nouveau Président pour le souvenir qui lui a été remis à l'occasion de ses vingt années de secrétariat général.

Je suis très touché des témoignages de confiance et d'amitié manifestés à mon égard par les Présidents de la Société.

Le seul résultat dont je suis fier est d'avoir réussi, au cours des vingt années écoulées, à surmonter toutes les difficultés rencontrées par notre Société et en premier lieu les difficultés financières. Grâce à la collaboration efficace de notre Trésorier, notre budget est en équilibre et un petit fonds de réserve a pu être constitué.

En matière de recrutement, la cadence est lente mais régulière. Des efforts importants sont faits en ce moment et donnent des résultats encourageants. Je reste persuadé qu'il faut éviter d'exercer des pressions trop vives sur les personnes susceptibles de devenir membres : les adhésions forcées sont financièrement plus nuisibles à la Société que fructueuses.

Dans la composition du Journal, j'ai toujours maintenu les anciennes traditions en recherchant la variété et un équilibre entre les sujets à caractère mathématique et ceux plus accessibles aux non-mathématiciens. Je pense que notre Société doit demeurer, à l'époque de la spécialisation, un lieu de rencontre entre les statisticiens dirigeant leurs travaux dans les directions les plus variées.

Je constate avec mélancolie que, si je suis depuis vingt ans Secrétaire Général de la Société de Statistique de Paris, depuis aussi longtemps j'ai cessé d'être statisticien : c'est, en effet, au moment où je quittais la Statistique Générale de la France pour l'Assurance, que notre cher Ami Barriol m'a proposé de lui succéder. J'ai alors accepté bien volontiers, car je voyais dans ce poste la possibilité de rester en contact étroit avec la Statistique et les Statisticiens.

Le bel ouvrage que vous venez de m'offrir « L'Annuaire du Commerce Maritime 1834 » qui renferme une abondante documentation sur les statistiques commerciales et sur l'assurance maritime, rappelle mes deux activités principales. Il me rappelle également que c'est à la Statistique et à notre cher et regretté Barriol que je dois, en grande partie, ma carrière dans l'Assurance.

Je remercie de tout cœur les Présidents et Anciens Présidents de notre Société et tous ceux qui ont contribué à m'offrir ce magnifique souvenir.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

Le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 15 mars, 19 avril, 17 mai et 21 juin 1961. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 1961 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Maurice AFFOUARD, André AMIC, Emmanuel ARCHAVLIS, Georges BONNICHON, Vincent BOURREL, Jean-Claude CHASTELAND, André CLEPER, Benjamin EPSTEIN, Claude GRUSON, Georges LAURENT, Lucien LEBÈGUE, Jean LESAVRE, Henri MONTET, Pierre SCHOENLAUB, Gaston THIBAUT sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. BARROUX Jean, ancien élève de l'École Polytechnique, secrétaire général de la Compagnie Générale d'Assurances, 24, rue Drouot, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Brichler.

— M. CHASTEL, Directeur du Centre de Recherches d'Histoire d'Architecture Moderne, 3, rue Michelet, Paris (6^e), présenté par MM. Closon et Depoid;

— M. GEORGE Pierre, professeur à la Sorbonne et à l'Institut d'Études Politiques de l'Université de Paris, 15, avenue Jean-Racine, Sceaux (Seine), présenté par MM. Depoid et Brichler;

— M. LASORSA Giovanni, Piazza Quinto Cecilio, 3, Rome (Italie), présenté par MM. Closon et Depoid;

— M. SARRUT Antoine, Fondé de Pouvoirs de la Compagnie d'Assurances *La Prévoyance*, 26, boulevard Haussmann, Paris (9^e), présenté par MM. Depoid et Chollet;

— M. TOUCHE Philippe, 96, boulevard Maurice-Barrès, Neuilly (Seine), présenté par MM. A. Touche et M. Léopold.

Conformément à l'article 3 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général est heureux de faire savoir que MM. R. CATHERINE, H. CUNY, H. GERMAIN-MARTIN, R. GRAVELIN, G. TATTEVIN, ont été promus Officiers, et M. S. LEDERMANN nommé Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il leur adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *La comptabilisation des quantités en partie double*, par M. Jean SIGAUT;
- *Ce qu'un Coopérateur de production doit savoir*, par M. Louis MAIGRET;
- *Données de base pour la programmation agricole régionale* (Études d'économie rurale), par MM. C. BROUSSOLLE, R. HOVELAQUE, R. GORVAN et G. BROWN;
- *L'analyse démographique*, par M. Rolland PRESSAT;
- *Colectanea de Estudos* (Analyse de la demande), par M. René ROY;
- *La recherche opérationnelle au service de l'Ingénieur*, par M. René ROY;
- *Les lois de la consommation et les premières démarches de l'économétrie*, par M. René ROY;
- *Recherche sur la fécondité biologique*, par M. Paul VINCENT;
- *Popolazione e sviluppo economico della Liguria nel secolo XIX*, par M. Giuseppe FELLONI;
- *Schemi di metodologia statistica*, par M. Giovanni LASORSA;
- *Statistica del lavoro*, par M. Giovanni LASORSA.

COMMUNICATION DE M. JEAN FOURASTIÉ : « LE QUATRIÈME PLAN D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA FRANCE ».

Le Président donne la parole à M. Jean FOURASTIÉ pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. MARCZEWSKI, KOBLOTH-DECROIX, FRÉCHET et CLOSON.

La séance est levée à 23 h 30.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1962

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE VENDRYÈS, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Pierre VENDRYÈS, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 1962 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Jean BARROUX, CHASTEL, Pierre GEORGE, LASORSA, Antoine SARRUT, Philippe TOUCHE sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Pierre BAUCHET, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Lille, 125, boulevard de Grenelle, Paris (XV^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Charles BETTELHEIM, Directeur d'études à l'École des Hautes Études, 7, rue Michelet, Paris (VI^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. BLOCH Gilbert, Administrateur principal à la Division Statistique de l'O. C. D. E. (Section Énergie et main-d'œuvre), 7, rue du Cher, Paris (XX^e), présenté par MM. Malignac et Palangé.

— M. Maurice BYE, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Paris, membre du Conseil Économique et Social, 63, avenue J.-B. Clément, Clamart (Seine), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Henri CHAMBRE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, 15, rue Marcheron, Vanves (Seine), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M^{lle} Colette CORDEBAS, Professeur agrégé à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Grenoble, 7 bis, rue Paul-Valéry, Paris (XVI^e), présentée par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Alain COTTA, Professeur agrégé à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Caen, 9, rue Pémagnie, Caen (Calvados), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Gaston DEFOSSE, H. E. C. Docteur en Droit, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales et au Centre de Perfectionnement dans l'Administration des affaires de la Chambre de Commerce de Paris — Directeur financier de la B. N. C. I., 21, rue Soufflot, Paris (V^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Jean ENRHARD, Directeur Général de l'Agence Havas, Professeur à l'I. H. E. O. M., 7, rue Alexandre-Cabaud, Paris (XV^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Henri KRIER, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Rennes, Directeur du Centre Régional d'Études et de Formation Économiques, 30, rue Waldeck-Rousseau, à Rennes (Ille-et-Vilaine), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Pierre LAUZEL, Vice-Président du Conseil National de la Comptabilité, Professeur à l'Institut d'Administration des Entreprises, 72, boulevard Edgar-Quinet, Paris, présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Maurice NIVEAU, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Poitiers, 6, rue Sainte-Opportune, Poitiers (Vienne), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Albert PASQUIER, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Caen, Directeur du Bureau d'Études Régionales, 6, rue des Rosiers, Caen (Calvados), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Claude PONSARD, Professeur agrégé à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Lyon, 6, rue Myrha, Paris (XVIII^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Charles PROU, Professeur, Secrétaire du Centre d'Études des Programmes Économiques, 22, rue du Hameau, Paris (XV^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Philippe ROSSI, Compagnie I. B. M. France, 5, place Vendôme, Paris (I^{er}), présenté par MM. Depoid et Brichler.

— M. F. SELLIER, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Ermenegildo SNOZZI, Conseil Économique d'Entreprises, 128, boulevard Haussmann, Paris (VIII^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Pierre VILAR, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, 1, boulevard Morland, Paris (IV^e), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

— M. Jean VINCENS, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Toulouse, rue Lautman, Toulouse (Haute-Garonne), présenté par MM. Penglaou et Depoid.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1961 et sur les comptes de l'exercice, ainsi que sur le projet de budget de 1962.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. FOURASTIÉ pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Le destin du colonialisme*, par M. J. EHRHARD;

— *Bibliografia sobre a economia portuguesa*, Vol. III, par M. Amaro D. GUERREIRO.

COMMUNICATION DE M. PIERRE GEORGÉ : « STATISTIQUE ET CARTOGRAPHIE. PROJETS D'UN ATLAS DE LA DÉMOGRAPHIE DE LA FRANCE ET D'UN ATLAS DE LA RÉGION PARISIENNE. »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Pierre GEORGÉ pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le Conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. GODIN, BOURDON, BRICHLER, SENTIS, JOLY, MARX et HEMAR.

La séance est levée à 19 h.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1961
ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1962

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement Intérieur de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de Pertes et Profits de l'exercice 1961, le bilan au 31 décembre 1961 et le projet de budget pour 1962.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1961

Les comptes de l'exercice 1961, comme ceux de 1960, ont été affectés par les dépenses et les recettes exceptionnelles que les manifestations du centenaire de notre Société ont entraînées. Ils sont équilibrés puisque les recettes excèdent les dépenses effectuées ou à prévoir de 864,30 NF.

Les cotisations se sont élevées à 13 644 NF contre 14 039,70 NF. Ce léger recul s'explique par un certain retard dans le recouvrement des cotisations des sociétés et organismes collectifs, retard qui sera rattrapé en 1962. Dans ce montant figurent les cotisations versées bénévolement par nos membres à vie. Je les remercie bien vivement de leur appui.

Les cotisations qui avaient été versées avant le 31 décembre 1960 au titre de 1961, soit 254 NF, sont passées en recettes. Par contre, les cotisations versées avant le 31 décembre 1961 au titre de 1962, soit 672 NF, font l'objet d'une réserve.

La vente de journaux représente, avec les abonnements, une recette de 6 180,05 NF contre 5 135,16 NF en 1960. Cette augmentation est due principalement à la vente de plusieurs collections.

Les subventions versées à notre Société se sont élevées à 4 400 NF contre 2 400 NF en 1960. L'Institut National d'Études Démographiques et la Compagnie des Agents de Change ont bien voulu renouveler leurs subventions, soit respectivement 750 NF et 150 NF. Le Conseil National de la Recherche Scientifique nous a alloué un complément de 500 NF au titre de 1960 et a porté de 2 000 à 3 000 NF la subvention de 1961.

Je remercie ici, comme chaque année, et très chaleureusement les organismes qui permettent à notre société de continuer à faire paraître un journal que notre Secrétaire Général s'efforce, sans relâche, de rendre toujours plus intéressant et de diffuser davantage.

Les revenus libres se sont élevés à 1 142,98 NF contre 791,28 NF en 1960. Cette augmentation est due aux réserves des placements à court terme effectués grâce aux cotisations exceptionnelles pour le centenaire.

De ces revenus, et conformément à nos statuts, il y a lieu de déduire 10 % soit 114,30 NF qui ont été versés au compte Dotation.

Les dépenses d'administration se sont élevées à 2 462,40 NF. Ce montant est très comparable à celui de l'exercice précédent.

Au cours de l'année nous avons réglé à notre imprimeur les frais d'édition du Journal du 4^e trimestre de 1960, soit 4 523,11 NF. Une provision de 5 000 NF avait été constituée à ce titre fin 1960. L'exercice 1961 supporte les frais d'impression des trois premiers numéros dont le montant 15 659,37 NF est bien déterminé ainsi que les frais d'édition du journal du 4^e trimestre, dont le coût est estimé à 6 000 NF, montant compris dans la provision pour dépenses engagées de 11 000 NF.

Toutefois, une somme de 1 800 NF a été imputée au compte « Centenaire ». Elle représente les frais d'impression d'exemplaires supplémentaires du journal du second trimestre qui, rappelons-le, donnait l'historique de notre Société. Ces exemplaires ont été délivrés gratuitement aux membres de l'Institut International de Statistique.

L'annuaire édité en 1961 a représenté une dépense de 3 373,65 NF mais la charge de l'exercice a été réduite de 1 700 NF, montant de la provision constituée fin 1960 à cet effet.

Les dépenses exceptionnelles de 478,55 NF sont constituées par les frais de mission de notre Secrétaire Général à Londres pour une réunion de la Société Royale de Statistique.

Cette description des comptes de 1961 ne serait pas complète si je ne donnais des indications sur les recettes et dépenses exceptionnelles relatives à la commémoration du centenaire de notre Société.

Les recettes à ce titre se sont élevées à 5 954,50 NF. Elles comprennent des cotisations supplémentaires, la vente de divers exemplaires de l'ouvrage « Paris 1960 » et la participation de certains membres aux frais de promenade sur la Seine.

Les frais jusqu'ici déterminés pour la commémoration du centenaire (frais d'édition, honoraires divers, frais de réception, frais d'expédition de l'ouvrage « Paris 1960 », etc...) s'élèvent à 23 239,90 NF.

Le compte « Centenaire » n'est pas définitivement soldé. Diverses dépenses à prévoir ont fait l'objet d'une provision de 11 000 NF qui figure dans le poste « Provision pour dépenses engagées » de 17 000 NF.

Enfin notre Société étant décidée à poursuivre intensément ses efforts de recrutement, une provision pour actions de développement a été constituée pour 6 014,60 NF.

Bilan au 31 décembre 1961

Le portefeuille n'a subi d'autre modification que le remboursement de 10 000 NF de Bons du Trésor. Le prix de revient passe ainsi de 42 389,67 NF à 32 439,67 NF.

Les autres postes d'actif Caisse 38,81 NF, Agent de Change 309,32 NF, Comptecourant postal 5 055,14 NF n'appellent pas de commentaire particulier.

La créance de 180 NF représente des espèces chez le Secrétaire Général pour des cotisations encaissées.

Au passif, le compte dotation a été diminué des cotisations rachetées des membres décédés au cours de l'exercice et majoré de 10 % des revenus. Il s'élève maintenant à 3 748,66 NF.

Des prélèvements ont été effectués sur le compte des revenus réservés pour diminuer le coût des médailles distribuées au cours de l'année. Les intérêts annuels habituels ont été versés à ce compte dont le montant est de 805,67 NF.

Le capital libre a été majoré des cotisations rachetées des membres décédés et de l'excédent des recettes sur les dépenses. Il n'atteint qu'une somme modique de 6 931,73 NF.

Projet de budget pour 1962

Conformément à l'usage ce budget est établi en ne considérant que les postes susceptibles d'affecter le capital libre.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal	20 000 NF	Cotisations	14 000 NF
Annuaire	1 500 NF	Abonnements	4 500 NF
Dépenses administratives	<u>2 500 NF</u>	Revenus libres	<u>800 NF</u>
	24 000 NF		19 200 NF

Nous souhaitons vivement que les organismes qui nous subventionnent, et parmi lesquels nous comptons l'Imprimerie Berger-Levrault, voudront bien nous apporter leur appui. Je les en remercie en concluant comme chaque année par le vœu que tous nos membres auront à cœur d'aider notre Président et notre Secrétaire Général dans leurs efforts pour développer le rayonnement de notre Société.

A. — PERTES ET PROFITS

DÉPENSES

Administration . . .	}	Secrétariat Général	802,69	}	2 462,40
		Convocations, impressions	1 492,30		
		Trésorerie	49,91		
		Location de salles	117,50		
Journal . . .	}	1960	4 523,11	}	18 382,48
		1961	13 859,37		
Annuaire					3 373,65
Dépenses exceptionnelles					478,55
Frais de commémoration du centenaire					23 239,90
Versement à la dotation					114,30
Cotisations versées d'avance fin 1961					672,00
Provision pour dépenses engagées fin 1961					17 000,00
Provision pour actions de développement					6 014,60
Excédent des recettes sur les dépenses					864,30
					<u>72 602,14</u>

B. — BILAN

ACTIF

Portefeuille	}	15 000 NF Capital - Bons du Trésor	24 875,00	}	32 439,67		
		42 NF de rente 3 1/2 1952	340,28				
		16 obligations de 100 NF et 4 obligations de 20 NF Crédit National 3 1/2 1957	1 138,20				
		3 obligations de 100 NF Crédit National 3 % 1945	186,33				
		11 obligations de 100 NF Charbonnage de France 3 %	605,55				
		9 actions Compagnie Industrielle Chimique et Minière	256,57				
		35 parts de production E.D.F.	5 491,61				
		5 obligations Alsacienne de Constructions Mécaniques 6 % 1954	524,82				
		5 obligations Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955	498,75				
		4 obligations Pechiney 5 1/2 % 1953	437,25				
		55 Bons S.N.C.F. indexés 5 1/2 % 1957	5 655,53				
		10 Actions Francolor	2 379,78				
		Espèces en Caisse chez le Trésorier	38,81			}	5 403,27
		En compte chez M. Lackenbacher, Agent de change	309,32				
Solde du compte de chèques postaux	5 055,14						
Créances diverses			180,—				
Numéros du journal en magasin (pour mémoire)							
Sociétaires en retard (pour mémoire)							

TOTAL de l'actif 38 022,94

DE L'EXERCICE 1961 -

RECETTES

Cotisations encaissées	{ Sociétés et organismes collectifs	2 358,00	}	13 644,00
	{ Membres à titre personnel	11 222,00		
	{ Contributions complémentaires	64,00		
Cotisations et recettes exceptionnelles pour le centenaire				5 954,50
Abonnements et ventes de journaux				6 180,05
Subventions	{ C. N. R. S.	3 500,00	}	4 400,00
	{ I. N. E. D.	750,00		
	{ Compagnie des Agents de change	150,00		
Revenus des fonds libres				1 142,98
Recettes exceptionnelles				26,65
Cotisations reçues d'avance fin 1960				254,00
Provision pour annuaire fin 1960				1 700,00
Provision pour frais de commémoration du centenaire fin 1959				34 300,00
Provision pour dépenses engagées fin 1960				5 000,00
				<u>72 602,14</u>

AU 31 DÉCEMBRE 1961

PASSIF

Dotation				3 748,66
Cotisations reçues d'avance				672,00
Revenus réservés (Don Huber	14,00 + 7,00 =	21,00	}	805,67
des dons et legs (Legs Coste	784,42 + 16,25 =	784,67		
Dettes diverses				2 850,28
Provision pour dépenses engagées				17 000,00
Provision pour Actions de développement				6 014,60
Capital libre				6 931,73

TOTAL du Passif 38 022,94

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1959 A 1961

	1913	1938	1959	1960 en NF	1961 en NF
Situation financière					
Avoir au 1^{er} janvier	163 226,71	149 744,97	1 811 432	21 105,65	48 002,13
Cotisations	5 050,00	28 385,00	1 212 650	13 785,70	12 924,00
Abonnements, ventes	1 527,75	8 081,45	803 792	623,61	5 582,30
Revenus des valeurs libres	3 453,32	7 606,60	86 111	791,28	1 142,98
Subventions	3 360,00	3 498,80	215 000	2 400,00	4 400,00
Rachats complets et annuités de rachats	1 320,00	2 890,00	—	—	—
Revenus des legs	2 047,68	2 013,65	4 062	39,04	33,89
Recettes exceptionnelles ou anticipées	—	17 185,65	38 000	28 846,00	6 285,65
	16 758,75	69 661,15	2 359 615	46 485,63	30 368,82
	179 985,46	219 406,12	4 171 047	67 594,28	78 370,95
Dépenses annuelles	3 362,30	11 401,59	228 945	1 982,37	2 269,51
Administration	9 191,51	38 784,68	1 773 357	16 741,93	13 166,40
Journal	276,40	2 769,85	23 000	250,00	3 373,65
Annuaire	2 416,65	31 974,13	35 180	614,85	21 718,45
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	15 246,86	84 930,25	2 060 482	19 589,15	40 528,01
	164 738,60	234 475,87	2 110 565	48 002,13	37 842,94
Avoir au 31 décembre	3 403,38	6 793,74	6 381	63,81	38,81
Caisse	—	—	30 250	1 182,45	309,32
En compte chez l'Agent de Change	—	8 786,63	330 004	4 366,20	5 055,14
Chèques postaux	161 335,22	218 895,50	1 743 930	42 389,67	32 439,67
Portefeuille	164 738,60	234 475,87	2 110 565	48 002,13	37 842,95
Avoir net					

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

J'ai examiné avec attention le rapport et les comptes établis par notre Trésorier, et, selon la coutume, participé à la réunion de la Commission des fonds et archives, chargée d'arrêter les écritures et d'en soumettre les résultats au Conseil et à l'Assemblée.

Tous ces travaux ont été effectués avec le plus grand soin, et je vous propose d'adresser à notre Trésorier nos remerciements et nos félicitations.

Les cérémonies du centenaire ont évidemment conduit notre Société à des dépenses exceptionnelles au cours de l'exercice 1961; ces dépenses n'ont été comblées que par l'emploi de l'épargne qui avait été accumulée dans cette intention au cours des exercices antérieurs. Mais au total, les manifestations si réussies du centenaire nous ont coûté moins de 40 000 NF, en particulier grâce à l'aide en nature que nous ont apporté de grandes administrations, comme la Ville de Paris pour l'édition du livre « Paris 1960 ».

Ce chef de dépense étant ainsi heureusement clos, notre Société doit aborder une double tâche : la première est de *développer son recrutement et son action* pour suivre le développement des techniques statistiques dans la science et dans l'économie contemporaine; la seconde est de *reconstituer son portefeuille de placements*, que les dévaluations permanentes ont, de 1914 à nos jours, ramené à des chiffres très faibles par rapport à nos recettes et dépenses annuelles. Le revenu de nos fonds libres est tombé au 1/65^e de nos dépenses annuelles; il est de bonne coutume, dans des Associations comme la nôtre, que ces revenus atteignent le 1/5^e des dépenses annuelles. C'est donc, dans cette double direction, une tâche de longue haleine que nous avons à poursuivre.

C'est dans cet esprit qu'ont été arrêtés les comptes et budgets qui vous sont soumis et que je recommande à votre approbation.

F. JOURASTIÉ.